

## **CELI c. REER**

### *Solutions*

On entend beaucoup parler des CELI et des REER. Lequel des deux est la meilleure option? Lequel devrais-je utiliser? Ce sont tous deux d'excellents instruments d'épargne, mais celui qui convient dépend de vos objectifs financiers.

Les REER, ou régimes enregistrés d'épargne-retraite, constituent un excellent moyen d'épargner en vue de la retraite. Les cotisations versées à un REER sont déductibles d'impôt. Cette déduction peut servir à réduire l'impôt à payer et se traduire par un remboursement d'impôt qui peut être investi à nouveau.

Les retraits d'un REER effectués à la retraite peuvent potentiellement être imposés à un taux d'imposition marginal moins élevé qu'au moment où les cotisations ont été versées. Notez cependant que les retraits d'un REER effectués pendant que le taux d'imposition du détenteur se trouve dans une tranche d'imposition plus élevée, comme durant la vie active, sont imposés à un taux plus élevé. Les REER sont tout indiqués pour l'épargne en vue de la retraite..

Vous devez savoir qu'il existe deux façons d'emprunter de l'argent libre d'impôt à partir d'un REER. Le Régime d'accession à la propriété permet aux acheteurs d'une première résidence de retirer une partie de leur REER pour verser une mise de fonds. La deuxième façon est le Régime d'encouragement à l'éducation permanente. Un montant peut être emprunté du REER pour financer des études. N'oubliez pas que ces fonds doivent être remboursés au REER selon une période définie par le programme.

Voyons maintenant les CELI, ou comptes d'épargne libre d'impôt. Les CELI sont des comptes d'épargne où les cotisations proviennent du revenu après impôt, ce qui signifie que les cotisations au CELI n'ouvrent pas droit à des déductions d'impôt. Par contre, vous pouvez retirer des fonds d'un CELI en tout temps sans avoir à payer d'impôt et, dans un CELI, les placements fructifient à l'abri de l'impôt.

C'est donc une solution idéale pour les objectifs d'épargne à court et à moyen terme, comme acheter une voiture ou prendre des vacances.

N'oubliez pas qu'il y a un plafond de cotisation annuelle à un CELI. Les montants sont rajustés chaque année pour tenir compte de l'inflation. Si vous versez des cotisations excédentaires au cours d'une année, vous vous exposez à des pénalités.

Alors, quelle est la meilleure solution? En fait, les REER et les CELI sont d'excellents moyens d'épargner de l'argent pour votre avenir. Toutefois, le traitement fiscal de chaque régime fait en sorte que vous pouvez opter pour celui qui sera le plus efficace pour atteindre vos objectifs de placement.

*Placements Manuvie*

*Cette vidéo était initialement publiée dans le magazine Solutions, © 2017 de Manuvie. Les sociétés liées à Placements Manuvie sont détenues à 100% par The Manufacturers Life Insurance Company (MLI) qui est détenue à 100% par la Société Financière Manuvie, une société cotée en bourse. Vous trouverez des détails sur toutes les sociétés affiliées à MLI sur le site de Placements Manuvie [www.placementsmanuvie.ca](http://www.placementsmanuvie.ca). Veuillez confirmer avec votre conseiller l'entreprise avec laquelle vous traitez pour chacun de vos produits et services.*